

Luxembourg, le 29 août 2024

**Concerne : Questions proposées par les délégués du personnel de la section TM/CEM pour la réunion auprès du Chef de Service en date du 30 septembre 2024.**

Messieurs,

Veuillez trouver par la suite nos questions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion des délégués auprès du Chef du Service Transport et Matériel.

- 1) Les délégués du personnel souhaitent être informés sur la présentation du **projet « mi-temps »** tel que convenu précédemment (*Réf. CdS 03/2024, 2004-007 ou 2024-007*), afin de pouvoir informer les agents en temps utile, sachant qu'une mise en vigueur est envisagée d'ici la fin de l'année courante.  
Nous tenons à rappeler qu'une modification du mode de travail à temps partiel pourrait entraîner une réorganisation substantielle pour l'ensemble des agents, nécessitant un temps d'adaptation accru, ce qui est d'autant plus crucial pour les parents, qui doivent respecter certaines contraintes horaires.
- 2) Les délégués du personnel ont été avertis que, sur la ligne 7 en direction d'Athus, une limitation de vitesse a été nécessaire pendant deux jours, imposée à chaque train par un ordre écrit conformément aux stipulations réglementaires du livret D.  
La fin de la remise des ordres écrits est déterminée par la reprise de la limitation de vitesse au tableau RAL. Dans ces circonstances, serait-il, peut-être, envisageable de proposer d'accélérer ladite procédure de reprise au tableau RAL et la publication, afin de réduire le potentiel de stress pour les conducteurs ?
- 3) Les délégués du personnel ont été informés que l'entrée du hall de nettoyage par le biais d'un engin moteur, sur les voies 122, 123, 124, côtés nord et sud, engendrerait une certaine difficulté, car le dépassement des SFVb respectifs sur ordre verbal en manœuvre se fait par l'utilisation de la fonction OVR tel qu'il le prescrit le règlement ce qui provoque à chaque fois l'obligation de rédiger une carte rapport.  
Serait-il opportun d'introduire une exception dans le contexte de la rédaction des cartes rapports, afin de simplifier les procédures et d'éviter des lourdeurs administratives inutiles ?
- 4) Les délégués du personnel souhaitent savoir s'il existe un budget dédié au « Teambuilding » pour les Coachs, et, dans le cas contraire, si une telle provision pourrait être envisageable ?
- 5) Les délégués du personnel aimeraient en savoir davantage sur la productivité des agents CEM afin de mieux comprendre son impact sur la planification des tours de service et d'acquérir une meilleure compréhension, dans le but de proposer des améliorations constructives à l'avenir ?
- 6) Les délégués du personnel demandent d'être informés sur l'existence d'une statistique évoquant les retards causés par les CEM et d'en avoir un aperçu ?
- 7) Les délégués du personnel aimeraient savoir s'il y a des agents dans le service TM qui ont dépassé les 1800 heures sur leur compte CET ?
- 8) Les délégués du personnel souhaitent signaler que, dans les cabines de conduite de la série 2300, la ventilation est constamment réglée à 30 % en mode recyclage d'air et que, selon certains retours, cela a des répercussions sur la santé de ceux-ci.  
Existe-t-il une possibilité de réduire la ventilation à 0 % ou de l'éteindre complètement via un menu de sélection ?

**ZESUMMEN - MÉI GROUSS - MÉI STAARK**

**Section TM**

- 9) Les délégués du personnel apprécient les efforts déployés pour réaménager l'espace de travail en réponse au bruit excessif dans les « open-space ».

Serait-il envisageable, à l'avenir, de permettre aux employés de participer à la conception des espaces dans leur environnement de travail immédiat, dans le but de promouvoir le bien-être et de créer ainsi un climat de travail optimal et plus productif ?

- 10) Les délégués du personnel souhaitent souligner que les droits d'accès au parking CRM, établis lors de l'avant-dernière réunion avec les Chefs de Services (Réf. Pv 03/2024 2024-010), sont actuellement limités pour les agents Coachs.

Serait-il possible de reconsidérer l'accès au parking pour ladite population afin de permettre un accès 24/7 et de garantir la flexibilité nécessaire au bon déroulement de l'accompagnement des CEM ?

***Les délégués du personnel de la section TM/CEM***

*Adriano MARTINS, Jérôme SEMEDO MOREIRA*

*Ben RICHARTZ, Charles MOLITOR*